

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de COLIGNY

Séance du 2 octobre 2025

DEPARTEMENT	AIN
ARRONDISSEMENT	Bourg en Bresse
CANTON	SAINT-ETIENNE-DU-BOIS

Nombre de Conseillers	
∞ En exercice :	13
∞ Présents :	11
∞ Votants :	12
∞ Absents :	0
∞ Excusés :	1

Tarifs location de la salle des fêtes 2026
--

L'an deux mil vingt-cinq et le deux octobre

le Conseil Municipal de la Commune de COLIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de :

Monsieur Bruno Raffin, Maire

**Date de convocation** : 25 septembre 2025

**Étaient présents** : Mmes Agnès Poncet, Marie-Pierre Lahaye, Laurence Poncin, Fabienne Subtil et Ms Bernard Piroux, Jérôme Moulon, Christophe Lefevre, Franck Jantet et Guy Cuminet.

**Secrétaire de Séance** : Mme Fabienne Subtil

**Étaient excusés** : M. Bernard Emeraud qui a donné pouvoir à M. Guy Cuminet et M. Eric Bernadac.

Délibération : 2025-080

Le conseil municipal examine les différentes propositions de hausse des tarifs de location de la salle des fêtes en tenant compte des hausses des coûts des flux et des coûts de personnel.

Location gratuite de la salle du bar, 2 fois par an pour des réunions hors samedi et dimanche, pour les associations colignoises. Location gratuite de la salle, 1 fois par an pour les associations Colignoises pour un repas amical ou une manifestation à but non lucratif, sans participation financière des participants (droit d'entrée ou don).

Le conseil ouï cet exposé et

⇒ DECIDE d'augmenter les tarifs de 2 % pour la location de la salle des fêtes en 2026 et pour la Grenette

			Décision du conseil
<b>Associations ou particuliers de la commune</b>			
Petite salle			118 €
Grande salle			140 €
Cuisine			132 €
Parking			gratuit
Chauffage			gratuit
Chambre froide seule			58 €
Réveillon			519 €
Mariage pour 2 jours			519 €
<b>Associations et particuliers extérieurs à la commune</b>			
Petite salle			140 €
Grande salle			281 €
Cuisine			196 €
Parking			65 €
Chauffage			gratuit
Chambre froide seule			65 €
Réveillon			900 €
Mariage pour 2 jours			900 €
<b>Commerçants pour expositions et salons</b>			
Tous les locaux	1er jour		777 €
	2ème jour		319 €
Parking	1er jour		131 €
	2ème jour		65 €
Chauffage	1er jour		133 €
	2ème jour		68 €
<b>Sonorisation</b>			
Associations locales à but lucratif avec micro avec fil			77 €
Associations locales à but lucratif avec micro sans fil			95 €
Location aux particuliers avec micro fil			177 €
Location aux particuliers avec micro sans fil			201 €
<b>Grenette et cour de la Mairie</b>			
Associations de la commune			gratuit
Particuliers de la commune			153 €
Associations et particuliers extérieurs à la commune			204 €
location gratuite de la « salle du bar » 2 fois par an pour des réunions c			
<b>Location du matériel</b>			
1 table			
1 banc ou 3 chaises			
1 barrière			
chèque caution : arrondi à 500 €			

Fait et délibéré en séance et ont les membres présents signé au registre.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire